



L'édito



Nous ne resterons pas sur le quai!

Trop ambitieux? Trop cher? Trop ci? Trop ça? Dans le sens opposé à celui de la capitale, le peuple neuchâtelois a tranché. Il n'a pas voulu du RER tel que présenté. Point.

La mobilité reste bien sûr une préoccupation centrale, pour notre canton comme pour tous les autres, et il faudra y revenir. C'est incontournable. Peut-être serait-il même opportun de demander aux CFF de temporiser quelque peu avant d'entreprendre leur rénovation si peu porteuse d'avenir?

Mais là, maintenant? La vie continue et il faut aller de l'avant. Or, il y a des raisons de se réjouir.

La Ville se porte plutôt bien. Les comptes 2012, comme ceux de l'année écoulée, seront favorables, alors que le budget 2013 est encourageant. C'est dire que des moyens pourront être dégagés pour soutenir les axes prioritaires qui seront déterminés dans le prochain programme politique (2014-2017). Il y a une volonté et des ressources. Il faut les deux si l'on veut avancer! Création de logements à prix raisonnable, entretien du patrimoine au sens large, amélioration du lien entre la ville et son lac... autant de thèmes – il y en aura d'autres – qui rallient, peu ou prou, l'ensemble des groupes politiques représentés au Conseil général.

Vos autorités veulent aller de l'avant! Ensemble!

*Alain Ribaux
Directeur du développement
économique*



Le Conseil communal regrette le non au RER et entend continuer d'investir dans l'avenir.

Regarder vers l'avenir

Le Conseil communal prend acte avec un « vif regret » du rejet dans les urnes dimanche du projet de Réseau express régional (RER), dont le Transrun constituait l'épine dorsale. A ses yeux, « le canton est passé à côté d'une opportunité unique de construire l'avenir de l'agglomération neuchâteloise ».

Le Conseil communal estime qu'il s'agit maintenant d'engager une réflexion de fond avec l'ensemble des collectivités publiques et des représentants de la société civile sur le développement du canton dans le domaine de la mobilité et des relations entre les communes du Littoral et les communes des Montagnes neuchâteloises,

sans oublier le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers. Pour mémoire, le non l'a emporté d'un cheveu dans le canton, par 392 voix de différence seulement. L'exécutif de Neuchâtel constate avec satisfaction que la population de la capitale a pour sa part dit oui, à une majorité de 53,77%, à ce « projet d'avenir riche d'un énorme potentiel, auquel il croyait fermement ».

Continuer d'investir

Le peuple ayant toujours raison, la volonté sortie des urnes devra bien évidemment être respectée. Cependant, le Conseil communal de Neuchâtel affirme vouloir continuer à investir dans de grands projets, tout en

veillant à la santé des finances communales. Le refus du RER ne remet pas en cause par exemple les réaménagements urbains prévus en ville de Neuchâtel dans le cadre du projet d'agglomération. En conclusion, le Conseil communal « entend regarder l'avenir avec confiance ».

Le Conseil général, qui siégeait lundi soir, ne s'est pas appesanti sur le non sorti des urnes. Son président, le PLR Fabio Bongiovanni, a brièvement pris la parole en ouverture de séance pour appeler partisans et opposants à enterrer leurs divergences et aller de l'avant. « Le canton se doit maintenant d'imaginer son avenir ensemble », a-t-il déclaré. (ab)



3
Le Service d'incendie et de secours prend des mesures sanitaires dans le cadre de la Fête des vendanges.



4
L'Association Danse Neuchâtel propose de découvrir la danse contemporaine au travers de neuf spectacles.



5
Anne-Caroline Huguenin dévoile samedi 6 octobre au Pommier sa 2^e collection de mode pour enfants.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Route des Graviers 19 - 2012 Auvernier

50
ANS

032 731 45 66 - info@carrosserie-auvernier.ch



CARROSSERIE
D'AUVERNIER

P. GROSJEAN & M. ABPLANALP

www.carrosserie-auvernier.ch

Dans ce numéro

Hiver de danses

L'«Hiver de danses» de l'Association Danse Neuchâtel s'ouvrira fin octobre à l'Espace Danse. Il invite à découvrir la richesse de la danse contemporaine à travers neuf spectacles, échelonnés jusqu'au printemps.

Page 4

Nouveau quartier aux Charmettes

Le terrain de football synthétique des Charmettes et ses vestiaires seront démolis pour laisser place à un nouveau quartier d'habitation.

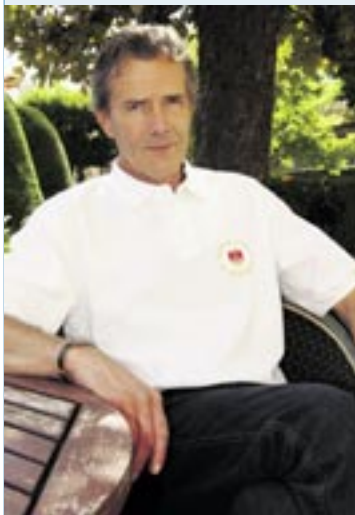
Page 8

Tarif jeune au cinéma

Le Conseil général a examiné lundi soir un postulat socialiste et Pop-VertsSol visant à introduire un tarif jeune dans les cinémas.

Page 9

Vingt-neuf ans aux Caves



Willy Zahnd a passé 29 ans à la tête des Caves de la Ville de Neuchâtel. Il partira à la retraite à la fin septembre. Interview.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 3 octobre 2012.

Le SIS de la Ville de Neuchâtel prend des mesures sanitaires à l'occasion de la Fête des vendanges



Le traditionnel corso fleuri de la Fête des vendanges, qui se tiendra dimanche 30 septembre à 14h30, aura pour thème «Tropico-Soleil».

Pour vivre une fête sereine

La 87^e édition de la Fête des vendanges aura lieu du 28 au 30 septembre en ville de Neuchâtel. Concerts de Guggenmusik, cortège des enfants, spectacle pyrotechnique et corso fleuri animeront ces trois jours autour du thème «Tropico-Soleil». Cette manifestation d'envergure, qui attire chaque année entre 250'000 et 300'000 personnes, comporte aussi son lot de dérapages. Pour y faire face, le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel met en place cette année un nouveau dispositif sanitaire.

«On a arrêté de penser que l'on pouvait porter le poste sanitaire de la Fête des vendanges sans aide», indique Jacques Corthésy, major au Service d'incendie et de secours. Durant les précédentes éditions, le SIS tenait un poste sanitaire sous tente dans la cour sud de l'Hôtel communal. Il sera remplacé cette année par trois postes sanitaires de tri, qui seront aménagés devant l'entrée des salles de gymnastique du collège des Terreaux, dans la cour du collège de la Promenade et à la place Pury. «Ces trois postes ont été définis en fonction du nombre d'interventions par rue», précise le major.

« Une quinzaine de fêtards ont envahi le poste sanitaire situé au sud de l'Hôtel communal. Les samaritains n'ont pas pour mission de faire face à ce genre de situations. »

Pas d'ambulance dans la foule

Chacun des trois postes sanitaires comportera une équipe de soins composée d'un médecin, d'une infirmière, d'un binôme d'ambulanciers et de plusieurs samaritains. Trois ambulances privées y seront assignées. «Des agents de sécurité seront engagés sur les trois lieux», souligne Jacques Corthésy. Plusieurs épisodes fâcheux ont perturbé le travail du SIS l'an passé. «Une quinzaine de fêtards ont envahi le poste sanitaire situé au sud de l'Hôtel communal. Les samaritains ne sont pas formés pour faire face à ce genre de situations», relève le major. Et de poursuivre: «Un groupe de gens éméchés a également déchargé une ambulance qui transportait un patient pour que le SIS vienne au secours d'un de leurs amis.» Dorénavant les ambulances ne circuleront plus

au travers de la foule. Lors d'un appel, une paire d'ambulanciers se rendra jusqu'à la personne signalée pour effectuer une levée de doute. En fonction de la gravité du cas, la personne sera soit amenée sur un brancard à roulettes jusqu'au poste de tri le plus proche, soit évacuée en direction des urgences.

Nombreuses collaborations

Le SIS s'est inspiré des expériences des villes de Genève et de Zurich pour élaborer son concept sanitaire. Il s'est adjoint les services de nombreuses entités, dont les samaritains, les sapeurs-pompier first responder de La Béroche, les ambulances Roland ou encore Securitas. Le SIS continuera d'assumer en parallèle ses missions habituelles. (ak)

WC publics payants

Suite au succès de l'année précédente, la Ville de Neuchâtel par le Service de la voirie et celui des bâtiments, aménagera à nouveau des WC publics payants (2 francs par personne) à l'occasion de la Fête des vendanges. Ils seront installés sur la place du quai Ostervald au sud du Collège latin et leur nombre sera augmenté.



L'Association Danse Neuchâtel propose neuf week-ends dédiés à la danse contemporaine

Un nouvel « HIVER de DANSES »

Pour la seconde année consécutive, l'Association Danse Neuchâtel (ADN) invite à découvrir la richesse de la danse contemporaine à travers neuf spectacles, échelonnés jusqu'au printemps. Cet « HIVER de DANSES » s'ouvrira fin octobre à l'Espace Danse avec le Genevois Foofwa d'Imobilité, pour se clore en avril à la Maison du Concert avec la Jurassienne Eugénie Rebetez.

Lancé l'an dernier en remplacement du festival «Neuchâtel, scène ouverte» pour garantir une offre plus continue en danse contemporaine dans la région, «HIVER de DANSES» a rapidement trouvé son public. «Grâce au bouche à oreille, la fréquentation est allée croissant», se félicite François Nyfeler, co-organisateur avec Josiane Cuche. Outre la qualité et la diversité des spectacles programmés, le réaménagement de l'Espace Danse, situé à la rue de l'Évole, a aussi joué un rôle. La salle a été dotée d'un nouveau gradin amovible très confortable, offrant une meilleure visibilité aux spectateurs.

C'est donc avec un enthousiasme renouvelé que l'ADN a concocté un nouvel «HIVER de DANSES» pour la



«From B to B», du Soleurois Thomas Hauert et de la Catalane Àngels Margarit, sera l'un des temps forts de la saison. • Photo: Ros Ribas

saison 2012-2013. Comme l'an dernier, l'affiche comprend une dizaine de spectacles de compagnies venues des quatre coins du pays. Mêlant valeurs affirmées et talents émergents, comme le Neuchâtelois Pierre Yves Diacon, elle illustre surtout la diversité des créations chorégraphiques actuelles en Suisse. Coup de projecteur sur les deux premiers spectacles proposés, qui sont autant de temps forts de cette nouvelle saison.

Godard dansé

En ouverture le dimanche 28 octobre, le public neuchâtelois pourra revoir le danseur et chorégraphe genevois Foofwa d'Imobilité, qui s'était déjà produit l'an dernier dans le cadre d'«HIVER de DANSES». Le lauréat 2006 du Prix suisse de la danse présentera «Au contraire», une pièce inspirée du cinéaste Jean-Luc Godard dans laquelle les corps se cherchent et se

dénudent. Créée à l'été 2010 pour le festival d'Avignon, elle a été retravaillée avec la compagnie du Théâtre du Grütli et sera redimensionnée pour s'adapter à l'Espace Danse.

«From B to B»

Suivra les 17 et 18 novembre «From B to B», un face à face ludique dans un espace parsemé de lettres de l'alphabet entre deux grands noms de la danse contemporaine: le Soleurois Thomas Hauert et la Catalane Àngels Margarit. Un voyage empreint d'absurde et d'humour, dans lequel chacun s'infiltrera dans l'univers de l'autre.

L'entier du programme est disponible dès à présent

sur le site www.hiverdedanse.ch. Les représentations ont lieu le samedi à 20h30 heures et le dimanche à 17h30 à l'Espace Danse, à l'exception du dernier spectacle de la saison, «Encore» d'Eugénie Rebetez, qui se tiendra à la Maison du Concert. Un abonnement donnant accès aux neuf spectacles est proposé. (ab)

Renseignements et réservations: adm@net2000.ch ou 032 730 46 65.



Agenda culturel

Galleries et musées

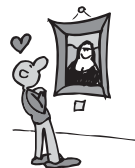
Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire

(esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Jusqu'au 30 septembre, exposition «Automates & Merveilles».

Jusqu'au 13 janvier 2013, exposition «Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passions».



Jeudi 27 septembre, au musée ce soir, conférence «Heurs et malheurs de Neuchâtel Xamax: cent ans d'histoire et de passions», événement conduit par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et le Centre international d'étude du sport.

Vendredi 28 septembre, 14h à 16h, démonstrations publiques de l'automate L'Ecrivain de Pierre Jaquet-Droz. Samedi 29 septembre, 14h à 17h et dimanche 30 septembre, 11h à 17h, démonstrations publiques de l'«Anas mechanica arcana. Hommage au Canard digérateur de Jacques de Vaucanson» de Frédéric Vidoni.

Mardi 2 octobre, 12h15, mardi du Ruckers, concert donné par Estefania Casanova Bilal

Mardi 2 octobre, 12h15, mardi du musée, «Neuchâtel Xamax: 100 ans de passion», visite commentée par Laurent Tissot.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem». Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre, exposition «Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz», caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 2 septembre au 14 octobre, exposition Edmonson, œuvres récentes. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 1^{er} jusqu'au 29 septembre, exposition de Pierre Montillo de Saint Jorioz, Art déco. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30. Mercredi 26 septembre, 20h, soirée contes de Muriel de Montmollin.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 7 octobre, exposition Barbara Bandi (gravure) et Claude-Alain Giroud (gravure manière noire). Ouvert ma-di, de 14h à 17h30 ou sur rendez-vous au 032 718 23 50.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 15 novembre, exposition Superamas / Phase 2 / Cerveau Morille. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h. Entrée libre.

L'actualité culturelle

Spectacle théâtral



Photo: ©Néda Loncarevic

Le Centre culturel neuchâtelois présente «Boulettes» de Benjamin

Knobil, auteur qui a reçu pour ce spectacle le prix Textes en scène 2008, organisé par la SSA. La pièce: quand on rejette toute filiation et héritage culturel, comment s'inscrire dans la société et quel sens donner à sa vie? Voici un homme, traducteur d'articles de physique, reclus chez lui et obsédé par sa mère. Chaque jour, elle lui fait livrer par coursier spécial un carton fumant de trente boulettes de viande. Son univers commence à implorer lorsque le coursier est remplacé par une coursière, qu'une idylle improbable se noue entre eux, que le goût des boulettes change et qu'il se rend compte que son ombre grossit démesurément. C'est le trou noir. Après la cuisine moléculaire, la cuisine quantique? **Centre Culturel Neuchâtelois, Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, mardi 2 et mercredi 3 octobre, 20h. Prix: Fr. 25.-, Club Espace: Fr. 20.-,**

AVS, AI, chômeurs: Fr. 17.-, membres CCN: Fr. 15.-, étudiants: Fr. 10.-.

Concert
«Bach, Soli Deo Gloria»

Dans le cadre des 12 vendredis, Simon Peguiron, organiste de la Collégiale interprétera plusieurs œuvres de Johann Sebastian Bach: de la folle expérimentation harmonique des jeunes années au contrepoint élaboré de la maturité, le choral «Allein Gott in der Höh' sei Ehr» qui a occupé le Cantor durant toute sa vie. **Collégiale, vendredi 28 septembre, 18h30. Entrée libre, collecte à la sortie. Prix indicatif: Fr. 15.-.**

«Lundi des Mots»

Deux manifestations au programme des «Lundis des mots»: «Poèmes

écrits dans la main», présente des poèmes sans frontières, issus de l'atelier d'écriture d'élèves migrants de la classe JET 1 du CPLN, animé par Carla Fragnière Filliger, et des contes venus de la péninsule seront présentés par Fabienne Vuilleumier. Dans les «Contes italiens», il y a de tout, comme sur une place de marché, qu'on se le dise! Les histoires sont déroutantes, merveilleuses ou truculentes. Vous y ferez la moue ou rirez de bon coeur, il vous suffira juste pour cela d'oublier votre raison au vestiaire. **Galerie YD, rue Fleury 6, lundi 1^{er} octobre, 18h30 et 20h.**

Le Centre culturel neuchâtelois accueille un défilé de mode pour les petits

De la mode pour enfants

La créatrice de mode Anne-Caroline Huguenin dévoile sa deuxième collection pour enfants. Une trentaine de petits modèles défileront samedi 6 octobre au Théâtre du Pommier dans un décor inspiré de l'univers de Tim Burton. Cette nouvelle collection se compose essentiellement de vêtements de couleur noire avec quelques touches de prune.

«Pourquoi vouloir toujours habiller les petits garçons en bleu et les petites filles en rose», s'interroge Anne-Caroline Huguenin. La créatrice a pris le parti de bouleverser l'ordre établi en proposant une collection qui s'articule autour du noir avec quelques petites touches de couleur prune.

Dans un décor fantastique

Des enfants de 8 mois à 11 ans défileront samedi 6 octobre sur la scène du Théâtre du Pommier. «Mes



Elliott, 6 ans, et Zoé, 2 ans et demi, défileront samedi 6 octobre au Pommier lors de la présentation de la nouvelle collection de leur maman, Anne-Caroline Huguenin. • Photo: Stéphane Barbier

deux enfants ont invité leurs copains et les petits frères et sœurs de ceux-ci pour participer au défilé», ajoute la créatrice de mode. Elle a élaboré ce défilé en collaboration avec Marie Gisep, décoratrice. Des champignons de couleur prune orneront notamment la scène.

Ouverture d'une boutique en ligne

«Durant une période, j'ai créé des vêtements pour des groupes de rock. Finalement, j'ai décidé de développer une ligne pour enfants. La première collection, c'était surtout pour m'amuser, mais cette fois c'est du sérieux», relève la créatrice. Elle a prévu de lancer sa propre boutique en ligne, qui ouvrira l'an prochain sur son site internet, www.ach.ch. (ak)

Défilé de mode ACH: samedi 6 octobre à 14, 15 et 16 heures au Théâtre du Pommier. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle



Décès d'un géant

L'immense Henry Bauchau, écrivain et psychanalyste belge, est mort vendredi à 99 ans. La littérature francophone perd avec lui un géant pour qui écrire a toujours constitué un acte de survie. Ecrivain fragile et à contre-courant, Bauchau a développé un langage poétique d'une beauté stupéfiante et d'une puissance incroyable. Il a également réinventé les grands mythes grecs fondateurs de notre civilisation. Que l'on se souvienne par exemple d'*Edipe sur la route* ou encore d'*Antigone* présentée l'année passée au Passage dans le cadre du Millénaire par Bouvier et Sandoz dans une version réécrite pour le théâtre par Antoinette Rychner. Hasard de la vie ou de la mort, le Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) donnait ce week-end à La Chaux-de-Fonds *La lumière d'Antigone*, un opéra en trois actes pour 16 instruments et deux chanteuses de Pierre Bartholomée sur un livret de Bauchau. Hommage prodigieux d'une beauté tragique ainsi rendu à un écrivain d'une originalité folle, reconnu trop tardivement et qui devrait faire partie des lectures de bac obligatoires dans nos lycées! A lire et relire encore et encore... Pour éviter de mourir!

Patrice Neuenschwander



PROMOTION!

Les deux ouvrages

25.-

au lieu de 36.-

Archibald Quartier

Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assumait le déménagement du Collège latin à l'Ecole des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.

188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Adolphe Ischer

Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'Ecole normale, puis inspecteur des études.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.

179 pages, format 14,8 cm x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.-.

..... ex. de l'ouvrage «Suivez le guide!» de Adolphe Ischer au prix de Fr. 18.-.

..... **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.- au lieu de 36.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____

Signature _____



Projet Holistic

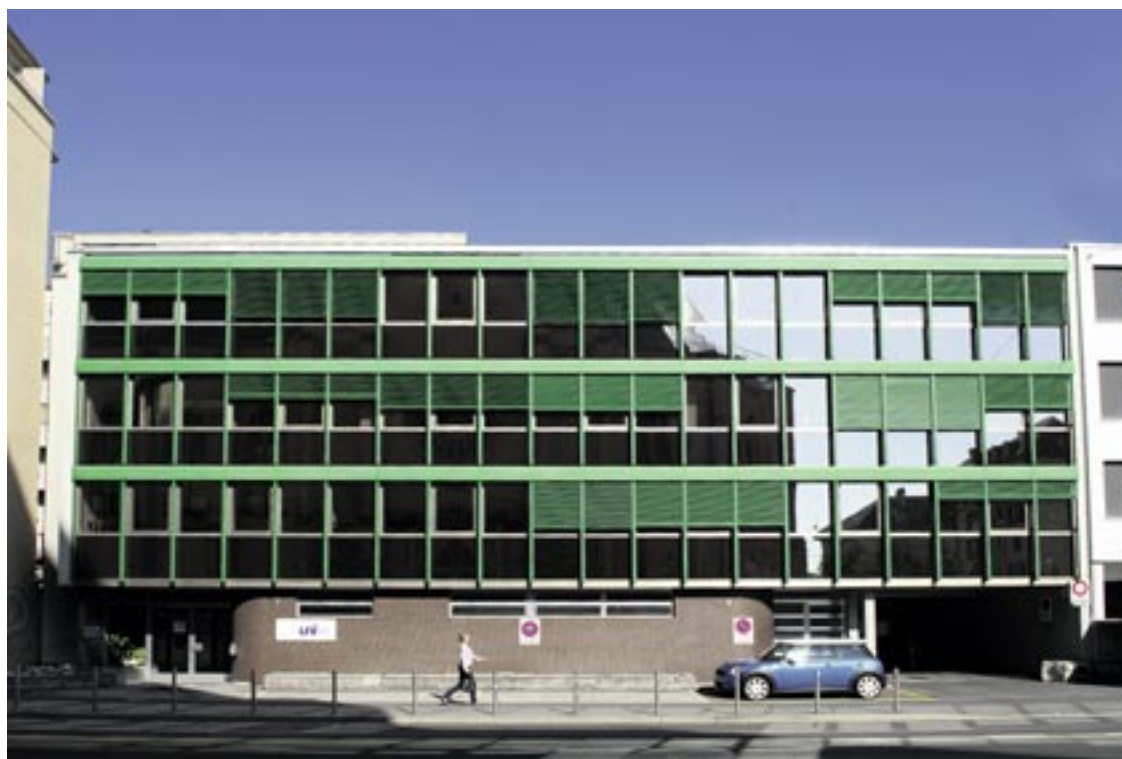
Un programme nommé Energo

Lorsqu'on parle d'économies d'énergie dans le bâtiment, on pense tout de suite à des travaux de rénovation lourds et coûteux. Par contre, on cite moins souvent des mesures moins visibles comme l'amélioration des réglages énergétiques - chauffage, électricité, eau.

Dans le cadre d'un programme nommé Energo, deux bâtiments localisés dans le périmètre HOLISTIC ont réduit considérablement leur consommation d'énergie: les locaux de la Faculté de sciences économiques de l'Université, rue Pierre-à-Mazel 9 ainsi que le bâtiment du Lycée Denis-de-Rougemont, sis à la rue A.-L. Breguet. Sur les deux bâtiments, on a effectué de nombreuses optimisations sur les paramètres de réglage des installations techniques. Ainsi, les horaires de chauffage ont été réduits et la température de confort a été abaissée de manière progressive. En plus de ces mesures, l'éclairage du bâtiment du Lycée Denis-de-Rougemont a également été revu. Les anciens tubes fluorescents ont été remplacés et des capteurs de présence évitent désormais tout éclairage inutile.

Des résultats encourageants

Trois ans après le début du contrat, les résultats sont réjouissants. A Pierre-à-Mazel, on constate une



Une optimisation des réglages énergétiques a permis une réduction de 30% de la consommation de chaleur et de 20% de la consommation d'électricité dans ce bâtiment de l'Université.

réduction de plus de 30% de la consommation en chaleur et de plus de 20% de la consommation électrique. Pour le bâtiment du Lycée Denis-de-Rougemont, les économies réalisées représentent respectivement 10% et 35%.

S'il est évident qu'une partie des mesures conseillées dans le cadre des procédures Energo sont du ressort d'experts, un certain nombre d'entre elles peuvent être appliquées immédiatement par un concierge. Vous trouverez de nombreux conseils et astuces sur:

www.holistic-ne.ch/vos-economies-denergies/a-lamaison/concierges.

Anne-Claude Cosandey,
Dylana Petrova,
association Ecoparc

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, Queen Kong Club, samedi 29 septembre, INTERCOMUNICAZIONE, créations monophoniques, musique contemporaine. Ouverture des portes: 18h30, entrée libre.



La Ville sportive



Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Mercredi 26 septembre, 20h15, FC Serrières II - Etoile-Sporting, 2^e ligue
Jeudi 27 septembre, 17h, FC Serrières I - FC Corcelles, Juniors E

A 20h, FC Serrières I - FC Münsigen, 1^{re} ligue
Samedi 29 septembre, 14h, FC Serrières II - Etoile Sporting, Juniors B

Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Mercredi 26 septembre, 20h15, FC Helvetia - FC Fontainemelon, 4^e ligue
Jeudi 27 septembre, 20h, FC Serrières - Team Littoral Colombier, Juniors A

Stade de la Maladière
Mercredi 26 septembre, 19h45, FC Bienne - FC Lugano, Challenge League
Samedi 29 septembre, 14h, Xamax 1912 - GC Zürich, M-17

Terrain du Chanet I
Samedi 29 septembre, 14h, Xamax 1912 - Servette FC, M-14



Terrain du Chanet II
Samedi 29 septembre, 11h, Xamax 1912 - FC Cornaux, Juniors D

Unihockey
Maladière, halle A, salles 1 à 3
Samedi 29 septembre, 18h, FSG Corcelles-Cormondèche - UHC Genève M21, M-21

Volleyball
Maladière, halle B, salle 4
Dimanche 29 septembre, 14h, NUC I - VBC Le Locle, M-17 Féminine
A 16h, NUC III - NUC IV, 2^e ligue

Basketball
Halle de sports de la Riveraine
Samedi 29 septembre, 17h30, Union Neuchâtel - Lugano, Amical LNA
Mardi 2 octobre, 20h, Union Neuchâtel - Berne, Amical LNA



Le processus de développement d'un nouveau quartier d'habitations aux Charmettes peut commencer

Démarche participative aux Charmettes

Le Conseil général a approuvé hier par 34 voix contre 2 et une abstention le rapport d'information de l'exécutif concernant « la mise en œuvre d'une stratégie de développement pour un nouveau quartier d'habitation aux Charmettes ». De nouveaux logements viendront remplacer l'actuel terrain de football synthétique et les vestiaires. La place de jeux et le bocciodrome seront maintenus et améliorés dans le cadre du développement de ce nouveau quartier.

La mise en place du projet s'organise en deux phases. Dans un premier temps, les acteurs concernés seront consultés dans le but d'établir les besoins futurs. Les habitants seront informés et participeront à ce processus de développement de nouveau quartier. Sur cette base, des urbanistes se réuniront ensuite sous la forme d'ateliers pour proposer les grandes lignes du projet et une vision globale de l'aménagement spatial du site. Le rapport final devrait parvenir au Conseil général à l'horizon 2015.

Premier projet de coopérative d'habitation

La commission spéciale « politique immobilière et du logement » du Conseil général a préavisé favorablement et à l'unanimité le présent rapport. « Cela nous tient à cœur que

la Ville s'engage pour le développement de nouveaux logements », s'est exclamé Jonathan Gretillat pour le groupe socialiste. Même son de cloche

Certains membres du Conseil général ont déploré la suppression du terrain de football.

du côté du groupe PopVertsSol, qui a relevé l'intérêt d'un tel rapport, tant sur le fond que sur la forme. « L'implication des habitants et des politiques pourrait être davantage approfondie », a estimé son porte-parole, Yves Froidevaux. Le groupe PLR, lui, a accueilli ce projet de façon plus nuancée. Il a manifesté son intérêt pour ce premier projet de coopérative d'habitation, malgré une procédure qu'il juge « exotique ». Si le fait de dialoguer avec les acteurs concernés est apparu comme indispensable, le mode de consultation n'a quant à lui pas complètement convaincu. « Le Conseil communal a montré une bonne capacité à mener à bien des projets parfois complexes. Allons dans cette procédure, même si elle est

exotique », a conclu Jean-Charles Authier, porte-parole PLR. Certains membres du groupe ont déploré la suppression du terrain de football.

Renforcer les liens avec la population

« Cette première étape propose un chemin qui fasse sens pour construire une densification du quartier qui concrétise les principes du développement durable. Il s'agit de développer de l'habitat en intégrant ce projet le mieux possible dans son environnement naturel, bâti, culturel et social », a déclaré Olivier Arni, conseiller communal en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement. « Le Conseil communal est convaincu de l'import-

Le Conseil communal est convaincu de l'importance de renforcer les liens entre les Autorités, l'administration et la population.

tance de renforcer les liens entre les Autorités, l'administration et la population. La volonté de dialogue et d'ouverture manifestée dans le présent rapport s'inscrit dans cette ligne », a-t-

il encore souligné. Concernant les terrains de sport, l'exécutif propose de reporter ses efforts sur le site du Chanet, dont les infrastructures seront bientôt renouvelées. Le Conseil général sera prochainement saisi d'un rapport à ce sujet. (ak)



Vente d'une villa à Chaumont

Le Conseil général a accepté par 36 voix et une abstention la vente de la villa « Les Pâquerettes », ainsi que la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent pour le terrain sis au chemin du Signal 28 à Chaumont. Le Conseil communal a suivi les recommandations émises par la commission spéciale « politique immobilière et du logement » du législatif, qui souhaite que la Ville de Neuchâtel reste propriétaire de ses terrains. Selon la majorité des groupes, la villa de Chaumont ne revêt pas de caractère stratégique. Le porte-parole du groupe PLR s'est même déclaré sceptique quant à la constitution d'un droit de superficie pour le terrain en question. « Rien n'exclut qu'à terme ce terrain puisse devenir intéressant », a conclu Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement. (ak)

Le terrain de football des Charmettes sera supprimé en faveur du développement d'un nouveau quartier d'habitation.



Le Conseil général a examiné toute une

Du pain sur

Outre les rapports à l'ordre du jour, le Conseil général a également voté quatre motions et postulats, prônant l'introduction d'un tarif jeune dans les cinémas, la création d'une Maison du Livre dans l'ancien Collège latin ou encore l'installation de bancs et de pots de fleurs en zone piétonne. L'essentiel en bref.

« Pas de maisons vides à Neuchâtel »

Par 25 oui, 10 non et 2 abstentions, le Conseil général a tout d'abord demandé au Conseil communal d'examiner les moyens d'éviter que des logements restent à l'abandon en ville de Neuchâtel. La gérance de la Ville ne pourrait-elle pas s'approcher des propriétaires concernés ? La droite



Le Conseil général a approuvé lundi soir la vente d'une villa à Chaumont.



Culture et intégration

Le Conseil communal profite de ce début de législature pour procéder à une réorganisation interne. A compter du 1^{er} janvier 2013, le Directeur de la culture, du tourisme et des sports, Thomas Facchinetti, dirigera un nouveau service baptisé «culture et intégration», qui s'occupera de la gestion des infrastructures culturelles, de l'animation socio-culturelle, de l'intégration, des actions en faveur de la jeunesse ainsi que des contacts avec les communautés religieuses. Ces activités étaient rattachées jusqu'ici à la Direction de la jeunesse et de l'intégration ainsi que de la santé et des affaires sociales, en mains de Christine Gaillard. Leur transfert vise à profiter de «synergies évidentes» avec les domaines de la culture et du sport. Le Conseil communal entend par ailleurs développer la dimension touristique, par l'engagement à mi-temps d'une personne chargée de valoriser l'offre culturelle et sportive de Neuchâtel et de redynamiser le centre-ville. (ab)

série de motions et postulats

la planche

s'est opposée en vain à cette motion socialiste, déposée suite à la brève occupation par le collectif Ortica d'une maison vide à la rue des Parcs. Pour sa part, le Conseil communal a souligné «l'intérêt public» d'une telle démarche face au faible taux de logements vacants à Neuchâtel.

«Pour un tarif jeune dans les cinémas»

Par 24 oui, 11 non et 2 abstentions, le Conseil général a par ailleurs approuvé un postulat socialiste et PopVertsSol chargeant le Conseil communal d'étudier la possibilité de contraindre les cinémas de la ville à introduire un tarif jeune en contrepartie de la suppression envisagée de la

taxe sur les spectacles. Il n'y a aucun moyen légal de le faire, a averti l'exécutif, qui s'opposait «formellement» à ce postulat, mais «pas à son esprit». L'abrogation de la taxe, permise par les recettes supplémentaires, notamment par celles escomptées par l'ouverture du Casino de la Rotonde, n'interviendra par ailleurs pas avant 2014.

«Pour une Maison du Livre»

Le Parlement a également voté, à l'unanimité cette fois, une motion socialiste et PopVertsSol demandant de profiter du départ prévu des classes du Lycée Jean-Piaget de l'ancien Collège latin pour envisager d'y regrouper les différentes bibliothèques de la ville, soit la BPU, la Bibliothèque

Pestalozzi, Bibliomonde et la Bibliothèque des Pasteurs. Le Conseil communal ne s'est pas opposé à cette motion, même s'il aurait préféré avoir toute latitude pour réfléchir comment utiliser au mieux ce bâtiment, qui doit faire l'objet de rénovations lourdes. Il a par ailleurs souligné qu'une telle «Maison du Livre» ne pourrait voir le jour avant dix ans et que rien n'était moins sûr que la Bibliothèque Pestalozzi, qui a un urgent besoin de locaux plus grands, en soit partie prenante.

Enfin, le Conseil général a adopté tacitement, car non combattue, une motion PopVertsSol, demandant d'installer davantage de bancs et de pots de fleurs en zone piétonne. (ab)

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Beat Geiser: Plus de fleurs et de bancs dans la zone piétonne de notre ville.

OUI à la demande pour plus de mobilier urbain et plus de fleurs en zone piétonne.

Cette action va améliorer l'image et l'atmosphère de notre belle ville. C'est enrichissant pour nos habitants, les usagers de la ville mais aussi pour les nombreux touristes et visiteurs. Notre population vieillissante serait très heureuse de pouvoir faire une pose au

centre-ville, tout comme le jeune qui mange un sandwich sur le pouce ou le touriste qui lit sa carte géographique.

L'attractivité d'un centre-ville vient en grande partie par l'offre variée de ses commerces qui ont cependant besoin d'une ville qui soit mise en valeur par sa propreté, son mobilier urbain, ses décorations. Des fleurs, des bancs et en hiver des sapins de Noël ou nos magnifiques lumières de Noël sont définitivement des objets qui aident à établir une belle atmosphère dans le centre de notre magnifique ville qui attire les consommateurs.



Le groupe PLR approuve la demande pour plus de mobilier urbain et plus de fleurs en zone piétonne.

C'est ce dont nos commerçants du centre-ville ont besoin. Avec un budget modeste, notre ville peut créer un grand effet positif pour notre beau centre-ville.

Les usagers matinaux du centre-ville constatent régulièrement de nombreuses incivilités et vandalisme en centre-ville telles que des vitrines cassées ou des décorations florales installées sur l'initiative de commerçants détruites. Pourquoi y aurait-il plus de vandalisme à Neuchâtel que dans d'autres villes? Il n'y a pas de raison pour que notre police soit

moins présente ou moins attentive que dans les autres villes.

Réjouissons-nous donc de voir bientôt des nombreux bancs publics et fleurs au centre-ville et le plus vite sera le mieux.

Groupe Socialiste

Mathieu Béguelin: Se relever, toujours.

Il s'en est fallu de peu, de très peu, hier... mais hélas, le vote positif de notre ville n'aura pas suffi à rattraper le retard pris notamment dans les vallées et à sauver le projet d'avenir qu'était le RER. La solution rejetée, il ne reste que les problèmes, nos réseaux de transports publics étant déjà saturés aux heures de pointes et la demande allant croissante. Que faire?

Se tourner vers les opposants, qui sortaient à chaque débat de leurs chapeaux des solutions réputées meilleures et moins chères? Cela semble peine perdue, comme en témoignent leurs refus répétés hier d'assumer le vote qu'ils appelaient de leurs vœux en proposant autre chose.

C'est ainsi aux autorités qu'il reviendra de remettre l'ouvrage sur le métier et de chercher une autre réponse au défi que constitue la mobilité de nos jours. Mais quelles autorités, sachant que c'est la notion même d'agglomération qui a été mise à mal dans les urnes? La COMUL ayant malheureusement échoué à voir au-delà d'elle-même, le RUN étant orphelin de sa colonne vertébrale, il reste le Réseau des Trois Villes, dont les habitants-e-s ont montré la volonté d'une vision commune de l'avenir. C'est manifestement dans ce cadre, et avec l'Etat, que se trouve le terreau propice à l'éclosion d'idées nouvelles pour réinventer l'agglomération et repenser

notre quotidien en améliorant et développant nos infrastructures.

La tâche est imposante, comme les obstacles (du goulet de Vauseyon à la perte des financements fédéraux), mais c'est le devoir des autorités de se relever, pour que l'intérêt général l'emporte sur les égoïsmes et les peurs. Se relever, donc, toujours.

Groupe PopVertsSol

Yves Froidevaux: Nous vivons depuis des années une sévère pénurie de logement en ville de Neuchâtel,

une pénurie qui touche très différemment les différentes catégories de la population. La démarche annoncée dans le rapport d'information du Conseil Communal concernant le développement d'un nouveau quartier d'habitation aux Charmettes montre que la Ville s'engage dans la bonne direction. Il s'agit de construire ou d'encourager la construction de logements accessibles à tous, hors du marché spéculatif, grâce aux coopératives et à la location du terrain sous la forme de droits de superficie. Le groupe PopVertsSol soutient donc sans réserve le principe de la réaffectation du terrain des Charmettes en zone d'habitation. Les efforts financiers pour le maintien d'infrastructures footballistiques, dont le besoin doit cependant être réévalué, seront faits sur les terrains du Chanet. Nous soutenons également la démarche envisagée, qui met en action des principes de développement durable qui nous sont chers, tels la participation citoyenne, l'attention à la mobilité douce et aux transports publics ou encore la mixité sociale. La conservation d'une zone de détente, jardin et place de jeux pour enfants, nous paraît également judicieuse, à priori, de même que le maintien d'un lieu de sociabilité pour le quartier, tel le bocciodrome.

Le Conseil général, et du coup l'ensemble de la population qu'il représente, est informé dès le début du processus de conception du nouveau quartier. Ce rapport représente une première application des principes de transparence et de concertation que nous espérons voir perdurer tout au long de ce projet, qui doit déboucher sur la réalisation d'un eco-quartier bien intégré dans son contexte urbain.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR).

Y compris les présidents, 39 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Valérie Cousin (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), M. Jonathan Gretillat (Soc) Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Pascal Helle (PopVertsSol), Baptiste Humi (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Julien Spacio (PLR), Marc Treboux (Soc), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR)..

Excusés: M^{me} et M. Natacha Erard (Soc), Philippe Mouchet (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M. Alain Ribaux (PLR), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

A propos...



Un coup de retard

Les mesures de sécurité s'amplifient à grande vitesse et les discussions relatives aux scanners corporels défrayent régulièrement la chronique. Les progrès techniques sont souvent mis en évidence et les contraintes de sécurité dans les aéroports fleurissent à l'envi. C'est bien, mais la faille guette, inlassablement...

Ainsi, après les passagers turbulents, le pilote sans formation, nous sommes en présence d'un imposteur qui vole dans le cockpit de l'avion, en uniforme, mais sans prendre les commandes. Son objectif? Voyager «léger», faute de moyens, ou par défi? On sait que les «malfaiteurs» ont toujours un coup d'avance sur la police et que la technique ne répond que partiellement à la créativité des ingénieurs. Les rayons «X», eux, ne permettent pas systématiquement de mettre le grappin sur le passager clandestin. Du pain reste sur la planche, même si, dans le cas d'espèce, la police italienne vient de mettre fin à ce jeu pernicieux après 5 mois d'intenses investigations.

Ouf, il y a enfin un pilote dans l'avion. Un vrai.

Rémy Voirol

A louer

EXCLUSIVEMENT pour personne en chaise roulante

Rue du Seyon 25 à Neuchâtel

Logement de 3 pièces
Loyer mensuel: Fr. 700.- + Fr. 280.- de charges
Libre dès le 1^{er} octobre ou à convenir.

Renseignements: M^{me} Corinne Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72.

Ban des vendanges

D'entente avec les propriétaires de vignes de Neuchâtel, le Conseil communal a décidé de lever le ban des vendanges le

vendredi 28 septembre 2012

pour tous les cépages.

Direction de la sécurité

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste de

chargé-e de communication à 75%

En charge des relations publiques, en particulier avec les médias, vous collaborez activement à la politique d'information et de communication des Autorités communales, des Directions et des Services. Vous serez amené-e à les conseiller et à les appuyer dans leurs actions de communication, ainsi qu'à coordonner l'ensemble des communiqués et conférences de presse de l'Administration.

Vous rédigez des articles pour l'hebdomadaire «Vivre la ville», le site internet et le site mobile de la Ville de Neuchâtel. Vous développez la présence communale sur les réseaux sociaux et informez les chefs de services et le personnel de l'administration par des newsletters sur l'intranet. Vous animez des groupes de réflexion sur les médias traditionnels et les nouveaux médias.

Au bénéfice d'une formation universitaire complétée par une formation complémentaire en communication et/ou journalisme, vous avez d'excellentes capacités rédactionnelles et une parfaite connaissance de la langue française.

Vous maîtrisez les outils MS Office, la rédaction sur le web, le fonctionnement des réseaux sociaux et avez des connaissances de PAO. Vous avez un intérêt marqué pour la vie politique et une bonne connaissance de l'actualité locale. Vous connaissez le fonctionnement d'une administration publique et avez une expérience de deux ans au moins dans une fonction similaire.

Vous êtes une personne dynamique, flexible, dotée d'un esprit d'initiative et de créativité, avez le sens des priorités et êtes capable de gérer simultanément plusieurs dossiers. Vous avez le sens du service public et maîtrisez l'anglais et l'allemand.

Si vous remplissez ces conditions, cette offre vous concerne.

Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copies des diplômes et certificats), jusqu'au **vendredi 5 octobre 2012**, à l'adresse suivante:

**Ville de Neuchâtel - Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4 - 2000 Neuchâtel**

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2013 ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Rémy Voirol, chancelier, 032 717 77 02, ou M. Patrice Neuenschwander, chargé de communication, 032 717 75 02.

Programme

La Fête des vendanges prend des allures tropicales

Le programme en bref

Vendredi 28 septembre:

18h15: Proclamation de la Gerle d'Or 2012 devant le Bistrot du concert.

19h00: Ouverture de la Fête sous la tente officielle, sise à la place de l'Hôtel communal.

Samedi 29 septembre:

14h30: Départ du Cortège d'enfants costumés au collège de la Promenade.

16h30: Grand concert cacophonique de Guggenmusik vers les escaliers du Collège latin.

20h30: Spectacle pyrotechnique en musique dans la baie de l'Evoles.

Dimanche 30 septembre:

14h30: Grand cortège et corso fleuri le long de l'avenue du Premier-Mars.

Bourse

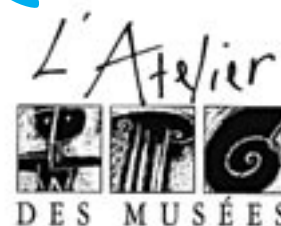
La Ville de Neuchâtel en collaboration avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) met au concours

un séjour pour artiste de six mois au Caire accompagné d'une bourse de 9'000 francs

du 2 février au 30 juillet 2013

Les artistes intéressé-e-s par ce séjour en Egypte, domicilié-e-s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville, sont priés d'envoyer leur candidature accompagnée d'un projet à la Direction de la culture, fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, **jusqu'au 27 octobre 2012 au plus tard.**

Renseignements complémentaires sur www.ksk-cvsc.ch ou auprès du délégué culturel, tél. 032 717 75 02.



L'automne 2012 au musée...

Les prochaines vacances scolaires approchent... l'Atelier des musées propose cette année un programme très riche et varié qui séduira les enfants de 4 à 13 ans.

De l'origine des fossiles aux habitudes du lynx en passant par la réalisation de sculptures, une dizaine d'activités diverses seront proposées **du 9 au 18 octobre prochain.**

Alors, n'attendez plus pour aller regarder le programme automnal de l'Atelier des musées sur le site www.atelier-des-musees.ch rubriques «Vacances»-«Automne» et vous inscrire sans tarder aux différents ateliers.

Bibliothèque publique et universitaire

A l'occasion de la Fête des vendanges, la BPUN sera fermée

vendredi 28 septembre dès 18 heures ainsi que samedi 29 septembre toute la journée.

Réouverture le lundi 1^{er} octobre selon l'horaire habituel.

La chronique « passion verte de... »

Garde-robres...

Luc
Vincent



Trop longtemps oubliée, la mosaïculture revient à la mode. Cette façon d'arranger les plantes et de les tailler pour faire des motifs ne date pas d'hier. Vers la fin du Moyen Age, on décorait de cette façon certains parterres de fleurs en Italie. C'est François 1er qui y prit goût et fit venir des gens d'Italie pour décorer le château de Fontainebleau. On peut dire que c'est à ce moment-là, au le début de la Renaissance, que s'est déployé l'art de la mosaïculture en Europe.

Une plante que l'on utilise beaucoup pour la mosaïculture est la Santoline. Elle a beaucoup d'avantages : elle pousse bien pendant l'été, peut être facilement taillée, arbore une couleur grise qui se renforce en fin de saison.

On trouve la plante de Santoline sur tout le pourtour de la Méditerranée, de l'Espagne jusqu'en Turquie, dans la nature. C'est un petit arbuste de 40 à 50 centimètres qui pousse dans les endroits secs et caillouteux. Si on ne la taille pas, elle fleurit fin juin et présente des jolis capitules de couleur



jaune, petites boules typiques de la famille des Astéracées. La Santoline passe facilement l'hiver chez nous à condition de la planter dans un terrain pas trop lourd et de ne pas la tailler en automne mais au printemps.

Santolina, semble tiré du latin *Santo*, saint, allusion aux vertus

merveilleuses que l'on avait attribuées jadis à la plante et *Chamaecyparissus*, qui ressemble à un petit cyprès.

Au Moyen Age, notamment en Italie, la Santoline était considérée comme une plante médicinale : stimulante, vermifuge, sédative contre les crampes d'estomac, les fièvres, etc. De

nos jours, dans certaines régions du sud de l'Europe, ces vertus sont restées dans la médecine populaire.

Si l'on observe de près une plante de Santoline, on voit des feuilles couvertes de petits pics mous, comme saupoudrées de fins poils gris. Mais pour apprécier sa plus importante caractéristique, il suffit de toucher seulement une fois de la Santoline du bout des doigts et sentir se dégager son odeur unique, un mélange de menthe et de lavande. On raconte que les femmes mettaient un brin de Santoline et de romarin dans leurs livres pour ne pas s'endormir à l'église.

À Neuchâtel, on peut voir des plantes de Santoline dans les mosaïques du carrefour de Monruz et du Jardin Anglais. Petit conseil, on peut utiliser les rameaux fleuris secs de Santoline dans les

armoires à habits, pour éloigner les mites, c'est pour cela que la Santoline a gardé dans certaines régions le nom commun de « garde-robres ».

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire



En 1920, le carrefour du Vauseyon n'est encore que faiblement construit. Le fort accroissement démographique de Neuchâtel et l'augmentation du trafic automobile sur cet axe vont amener à la densification de l'habitat et à la disparition des vignes (encore visibles à droite sur la première photographie). Carte postale éditée par R. Gauthier, vers 1920, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin



Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les
électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant la vente d'un immeuble sis sur le bien-fonds 7516 et la constitution d'un droit de superficie pour ledit bien-fonds sis au chemin du Signal 28 à Chaumont,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 24 septembre 2012, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 5 novembre 2012.

Neuchâtel, le 26 septembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol



Enquêtes publiques

Demande de la Ville de Neuchâtel par sa direction des Sports, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïque et d'une ventilation 30, route des Falaises, article 14841 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Vito Fratiani, architecte à Marin (Ad'A Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation de l'immeuble 1-3, chemin du Châble, article 2750 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Christian Aiassa.

Les plans peuvent être consultés du 28 septembre au 29 octobre 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Circulation à la Fête des vendanges

La fête sera belle

Des mesures particulières seront prises dans le cadre de la Fête des vendanges en ce qui concerne les usagers de la route. Il est vivement recommandé aux personnes se rendant au cœur de la fête d'utiliser les transports publics.

Accès pour les parkings couverts

L'accès au **parking du Seyon** est assuré par la rue des Bercles et la rue de l'Ecluse. L'accès au **parking de la place Pury** est, quant à lui, assuré par le tunnel de Prébarreau et la RC5 ouest. Cependant, en raison des feux d'artifice, l'accès à ce parking sera totalement impossible, entre 19h45 et 22 heures environ. **Les parkings de la Gare** sont accessibles par la rue des Fahys ou la rue du Crêt-Taconnet en venant de l'est, la rue des Sablons, l'avenue de la Gare et le faubourg de la Gare depuis l'ouest. L'accès au parking du complexe de la Maladière est garanti en tout temps.

Parking place du Port

Accès uniquement par l'est, en empruntant l'avenue du 1^{er}-Mars. Ce parking étant situé sur le parcours du corso fleuri, il ne sera pas accessible le dimanche de 4 à 19h30 environ. Toutefois, il est possible de le quitter jusqu'à 9 heures.

Et le parage?

Vendredi dès 17 heures, le stationnement se fera en priorité dans les parkings de la place **Pury**, du **Seyon**, de **l'Ecluse**, de **la Gare**, et de la **place du Port** ainsi que le parking du complexe de **La Maladière**. Lorsque ces parcs couverts seront complets, d'autres surfaces de stationnement seront mises en service uniquement à l'est de la ville.

A l'est

Vendredi dès 17h30 et samedi dès 13h30, le parage sera autorisé à partir du quai Léopold-Robert. Il s'étendra vraisemblablement aux abords du stade – Les Patinoires – secteur piscines du Nid-du-Crô, pour se prolonger sur la route des Falaises et éventuellement la route des Gouttes-d'Or.

Pour le dimanche, en raison du corso fleuri, le stationnement des véhicules pourra se faire dès le parking des Jeunes-Rives, en direction Est. L'accès à ce secteur ne pourra se faire que depuis le giratoire Maladière (accès au parking du même nom), puis par le bord du lac, jusqu'aux places de parc. Les automobilistes doivent emprunter les tunnels sous la ville et suivre les panneaux d'indication mis en place par les services de police.

Parking des cars

En raison de travaux en bordure du lac, les cars seront parqués sur l'Esplanade Est de La Maladière pour cette édition.

Transit

Le trafic de transit empruntera la N5 par les tunnels, ceci dans les deux sens, durant les trois jours de fête.

Pour le trafic local, une déviation est mise en place du vendredi 28 septembre dès 14 heures jusque dans la nuit du dimanche 30 septembre au 1^{er} octobre.

La police prie les usagers de la route de respecter les restrictions de circulation mises en place à cette occasion et de faciliter dans tous les cas le passage des véhicules d'urgences ainsi que les transports publics.



Echo

- Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Francine et Michel Romang-Cattin, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage.

Secteur avenue du 1^{er}-Mars

Entre la Place Numa-Droz et la sortie du parking du Port, et afin de permettre le montage et le démontage des stands, le trafic sera interdit dès le vendredi 28 septembre à 14 heures et jusqu'au lundi 1^{er} octobre à 5 heures.

Dérogations

Les autorisations de circuler dans la zone piétonne accordées par la Direction de la police restent valables sans restriction durant la fête. Les véhicules munis de macarons ont accès à la zone piétonne et dans l'enceinte de la fête.

Tous les véhicules en stationnement interdit seront déplacés et mis en fourrière, aux frais du propriétaire (entre Fr. 86.- et Fr. 322.- en plus du montant de l'amende).

Les stands

Dès le jeudi 27 septembre à 18h30, et cela durant toute la fête, la circulation est interdite dans la zone piétonne afin de faciliter l'installation de stands sur la voie publique. Il en ira bien entendu de même le vendredi, le samedi et le dimanche, et seuls les véhicules munis d'autorisations (zone piétonne) ou de macarons spéciaux ont accès, pour des missions spécifiques, à la zone piétonne et à l'enceinte de la fête.

Transports publics

La manifestation entraînera un certain nombre de modifications dans la circulation des transports publics durant les jours de la fête. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.tnneuchatel.ch.





Programme cinéma pour la semaine du 26 septembre au 2 octobre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LES SAVEURS DU PALAIS

2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h15, 18h15, 20h30.
VF di 10h45.

Acteurs: Catherine Frot, Jean D'Ormesson, Hippolyte Girardot.
De Christian Vincent.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS - 3D

14^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h15.
De Steve Martino.

APOLLO 2

QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO fr s-t all me au ve, lu/ma 18h15. VO fr s-t all me au ma 20h30. VO fr s-t all je/ve, lu/ma 15h30.

Acteurs: Vincent Lindon, Héléne Vincent, Emmanuelle Seigner.
De Stéphane Brizé.

REBELLE - 3D - BRAVE

9^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h.
De Mark Andrews.

STEP UP: MIAMI HEAT - SEXY DANCE 4 - 3D

8^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 16h15.
Acteurs: Alyson Stoner, Adam G. Sevani.
De Scott Speer.

LAWLESS - DES HOMMES SANS LOI

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF sa/di 18h15.
Acteurs: Tom Hardy, Shia LaBeouf, Gary Oldman.
De John Hillcoat.

APOLLO 3

À PERDRE LA RAISON

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h, 20h15.
Acteurs: Thar Rahim, Emilie Dequenne, Niels Arestrup.
De Joachim Lafosse.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 2D

17^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h00.
D'Eric Darnell. DERNIERS JOURS!

SAMMY 2 - ESCAPE FROM PARADISE - 2D

7^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 16h.
De Ben Stassen.

CHERCHEZ HORTENSE

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF je/ve, lu/ma 15h45.
Apollo 2: di 11h.

Acteurs: Jean-Pierre Bacri, Kristin Scott Thomas, Isabelle Carré.
De Pascal Bonitzer.

LE NEZ DANS LE RUISSEAU

3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF di 11h00.

Acteurs: Anne Richard, Liam Kim, Sami Frey.
De Christophe Chevalier.

ARCADES

RESIDENT EVIL - RETRIBUTION - 3D

1^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h30.

Acteurs: Milla Jovovich, Kevin Durand, Michelle Rodriguez.
De Paul W.S. Anderson

BIO

SÂDHU

1^e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma, 15h, 20h30. VO angl. s-t fr/all me au sa, lu/ma 18h15.

Acteurs: Suraj Baba.
De Gaël Métroz.

BALLETS DU BOLCHOÏ - LA SYLPHIDE - EN DIRECT

Pour tous.
Di 17h.

REX

THE BOURNE LEGACY - JASON BOURNE: L'HÉRITAGE

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 14h45, 20h30.

Acteurs: Rachel Weisz, Jeremy Renner.
De Tony Gilroy.

VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU

1^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.

Acteurs: Lambert Wilson, Mathieu Amalric, Anne Consigny.
De Alain Resnais.

STUDIO

LES SEIGNEURS

1^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, ve au ma, 15h, 17h45, 20h15.

Rex: VF je 15h, 20h15.
Acteurs: Oma Sy, José Garcia, Gad Elmaleh.
De Olivier Dayan.

CONNAISSANCES DU MONDE - VIËTNAM

Pour tous.
Je 16h, 20h.
De Patrick Moreau.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.



Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), tél. 032 721 10 25, soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, etc., lundi 14h à 18h, mercredi 14h à 18h, vendredi 14h à 16h.

Drop-In, Centre d'information, de prévention et de traitement des addictions, (rue des Fausses-Brayes 5), ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h, tél. 032 724 60 10, fax 032 729 98 58, e-mail: drop-in@ne.ch.

ES'CAPAD Consultations et Assistance Professionnelle pour Adultes et aDolescents (av. du 1^{er}-Mars 16). Service de soins infirmiers en psychiatrie intervenant en cabinet et à domicile. Tél. 032 724 80 40, www.escapad.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 30 septembre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, célébrations animées par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: pas de messe.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe des familles à La Chaux-de-Fonds.



L'instantané de Stefano Iori...



... 25^e anniversaire MDA



**Aux riverains de la ligne
Berne - Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Construction de fondations de mât

Sur le tronçon

Neuchâtel – St. Blaise – Marin

Les nuits

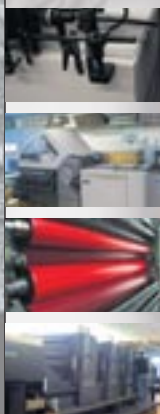
du lundi au mardi 01/02 jusqu'au
vendredi au samedi 05/06 octobre
du lundi au mardi 08/09 jusqu'au
vendredi au samedi 12/13 octobre
du lundi au mardi 15/16 jusqu'au
vendredi au samedi 19/20 octobre
du lundi au mardi 22/23 jusqu'au
vendredi au samedi 26/27 octobre
du lundi au mardi 29/30 octobre
jusqu'au vendredi au samedi 02/03
novembre
du lundi au mardi 05/06 jusqu'au
vendredi au samedi 09/10 novembre

entre 22h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37



Willy Zahnd, caviste de la Ville de Neuchâtel, prend sa retraite après 29 ans de bons et loyaux services

« C'est beaucoup d'émotions »

Willy Zahnd, qui fêtera ses 65 ans le 2 novembre, quittera à fin septembre les Caves de la Ville de Neuchâtel pour prendre sa retraite. A la tête de l'établissement depuis décembre 1983, il s'occupait avec son équipe des 13,5 hectares que comporte le domaine viticole de la commune. Ses vins ont remporté quantité de prix, dont la Gerle d'Or 2012. Rencontre.

Quel est votre sentiment à quelques jours de votre départ ?

Je ne sais pas si je réalise, mais il y a beaucoup d'émotions. Je pars plus tôt que prévu, à la fin du mois de septembre. C'est Lionel Dysli et Philippe Dyens, tous deux formés aux Caves de la Ville, qui assureront la transition. Ma femme Bettina, sans trop devoir toucher la matière jette souvent un œil discret sur la cave. C'est elle qui assume la partie administrative.

Que garderez-vous des ces 29 ans aux Caves de la Ville ?

L'essentiel dans ce métier, c'est qu'il faut de la rigueur et de la ponctualité avec cette matière vivante qui demande un travail en amont. Il faut donner beaucoup pour recevoir un peu. C'est important de montrer l'exemple avec le petit team que forme les Caves de la Ville. Avec mes jeunes, j'ai parfois des coups de gueule, mais je n'ai jamais abusé de mon pouvoir. J'ai choisi ce métier et je l'ai toujours exercé avec passion. J'ai toujours eu envie d'avoir le contrôle de bout en bout. Je ne prends jamais une décision sans en parler au reste de l'équipe. Il est important que tous



Willy Zahnd tire sa révérence après 29 ans de bons et loyaux services à la tête des Caves de la Ville de Neuchâtel.

participent. J'adore quand ils me dépassent et qu'ils ont des choses à proposer.

Quel est votre plus beau souvenir ?

J'en ai beaucoup. La plus grande satisfaction, c'est quand les jeunes que j'ai formés reviennent me dire bonjour. Au moment de se serrer la main, ils ont les yeux qui brillent différemment. Je suis d'autant plus content lorsqu'ils restent dans le métier. Je ne condamne pas ceux qui ont trouvé d'autres voies, mais ça fait vraiment

plaisir de les voir évoluer dans le monde viticole.

Votre chasselas Champréveyres 2011 AOC a remporté cette année la Gerle d'Or et une médaille d'or aux Mondiaux du chasselas. Qu'a-t-il de plus que les autres ?

Il plaît ! La Gerle d'Or 2012, la médaille d'or aux Mondiaux du Chasselas et le top 6 au Grand prix du vin suisse : tous ces résultats indiquent que notre travail est récompensé et que nous avons un brin de chance. Ce chasselas Champréveyres 2011 continue à monter, ce qui montre que ce n'est pas juste dû au hasard. Nous saurons mardi 23 octobre à quelle place il se situe dans le top 6 du Grand prix du vin suisse. Par ailleurs, il existe des vignes à Champréveyres depuis le XII^e siècle. Elles appartenaient à l'Abbaye de Fontaine-André, jusqu'à leur rachat en 1930 par la Ville de Neuchâtel.

Les Caves de la Ville ont remporté quantité de prix sous votre égide. Que représentent-ils pour vous ?

C'est super ! Il ne faut pas oublier qu'il existe d'autres vins au canton qui auraient également pu gagner, mais qui ne sont pas présentés au concours. Dans la vinification, si tu es logique, tu reproduis le passé. Si tu as de l'ima-

gination, tu crées l'avenir. J'aime les vins simples, mais je me contente des meilleurs !

Quelle récompense vous a le plus marqué ?

C'est toujours une grande satisfaction de constater que d'autres que nous disent que les vins sont bons. Un prix montre qu'on est dans le bon sens, surtout quand ça se confirme comme pour le Champréveyres 2011. Dans notre métier, nous avons la chance de ne pas être des spécialistes. On doit tout faire de A à Z : la livraison, la facturation, la vinification. C'est d'autant plus satisfaisant d'obtenir un prix pour un travail que l'on a accompli à part entière. Par ailleurs, il faut souligner que la Ville de Neuchâtel possède de superbes vignes qui sont très bien exploitées. Les Caves vinifient 11,5 hectares sur les 13,5 que compte le domaine. D'un point de vue politique, la Ville de Neuchâtel ne veut pas se séparer de ce patrimoine.

Comment voyez-vous l'avenir des Caves de la Ville ?

Avec mon remplaçant, Nicolas Dordor et sachant que Philippe, Lionel et Bettina sont là, je pars tranquille. Le marché du vin est lourd. Les gens achètent du vin à l'action. Des magasins de grandes surfaces proposent des prix tellement bas, que cela devient catastrophique pour les vigneron. Le nombre de litres de vin consommé par habitant diminue d'un litre par an. Quand j'ai commencé, on était à 54 litres par habitant et aujourd'hui on se situe autour des 36 litres.

La Fête des vendanges s'ouvre vendredi. Serez-vous de la partie ?

J'irai aider à livrer tous les vins dans les stands avant le début de la Fête. Je solliciterai davantage les nouvelles recrues des Caves de la Ville pour que Lionel et Philippe puissent être au top début octobre pour commencer les vendanges. J'assisterai vendredi soir à 18 heures devant la Maison du Concert à la proclamation de la Gerle d'Or 2012. Nous ferons un petit tour de la ville avec l'équipe de la cave et les confréries bachiques. Nous participerons aussi au corso fleuri du dimanche. Le team de la cave arborera des t-shirts noirs munis du sigle « Gerle d'Or 2012 ».

Anne Kybourg



L'équipe des Caves de la Ville avant les vendanges. De gauche à droite : Philippe Dyens, Willy Zahnd, sa femme Bettina Zahnd et Lionel Dysli.